



Objet de la réunion : séance plénière.

On retiendra que :

Ordre du jour	Synthèse de discussions	Relevé de décisions
Protocole sanitaire	Les consignes sanitaires sont renforcées dans le CASE de Village Desprez : <ul style="list-style-type: none">- désinfection des mains à l'entrée et à la sortie ;- registre à signer à l'entrée ;- 2 mètres de distance à respecter entre chaque personne ;- les réunions du Conseil Citoyen se feront désormais avec 6 personnes maximum. Rappel : port du masque obligatoire.	→ Les consignes ont été respectées. La séance s'est déroulée en présence de 4 personnes.
Modification de documents	<ul style="list-style-type: none">➤ Règlement intérieur du Fonds de Participation des Habitants (FPH):<ul style="list-style-type: none">○ Article 3 :<ul style="list-style-type: none">- préciser que la fréquence d'attribution est de 2 fois «<i>par an</i>» ;- ajouter qu'un «<i>projet culturel</i>» n'est pas finançable ;○ Article 5 :<ul style="list-style-type: none">- supprimer la phrase : «<i>1 représentant du collège habitant et 1 représentant du collège acteur local</i>» ;- remplacer la phrase «<i>dans la semaine qui suit</i>» par «<i>dans les plus brefs délais</i>» ;- supprimer le dernier paragraphe concernant la fonction du président du comité d'attribution.➤ Fiche action FPH :<ul style="list-style-type: none">- Ajouter le <i>logo du CC</i> en haut à gauche ;- Ajouter la mention «<i>Nom, prénom</i>» dans l'espace réservé à la signature des membres du comité d'attribution.	→ Le logo du CGET sera remplacé sur chaque document par celui de l'ANCT. Les membres sont d'accord pour rendre les documents plus souples et moins contraignants. Toutes les propositions ont été validées par les membres présents. Ci-joints les nouveaux documents.
Outils de communication et de fonctionnement du Conseil Citoyen (CC).	<ul style="list-style-type: none">➤ Les outils de communication ont été présentés aux membres : stylo, porte-clés jeton, sac shopping.➤ Retour sur la «<i>boîte à idée</i>» destinée au recensement de la parole des habitants : proposition d'acheter une boîte aux lettres (lorsque le budget 2021	→ Les modalités de distribution seront établies lorsqu'il y aura plus de membres présents. → Une demande d'autorisation devra être formulée à la Mairie pour l'installation de cette boîte à l'intérieur du CASE.

	<p>sera disponible) et de l'ouvrir à chaque séance plénière.</p> <p>➤ Afin d'écouter et de recenser la parole des habitants des réunions à thèmes seront organisées. Echanges et discussion sur le choix des thèmes. Les membres présents souhaitent avoir l'avis des autres membres.</p>	<p>→ Un sondage sera effectué auprès de l'ensemble des membres afin que chacun puisse proposer 3 thèmes communs.</p>
Suivi des actions 2021.	<p>➤ Un diagnostic en marchant a été réalisé le 05/02/21 (voir en pièces jointes les tableaux des constats ainsi que la feuille d'émargement).</p> <p>➤ FPH :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de dossier en attente : 1 (projet « Visite du jardin des tortues ») ; - Nombre de fiche projet reçu : 0. 	<p>→ Le document est validé par les membres. Il sera transmis aux partenaires qui étaient invités à participer à l'action.</p> <p>→ La présentation du projet se fera ultérieurement.</p>
Questions diverses.	<p>➤ Retour sur la liste des membres : deux membres ne souhaitent plus participer aux réunions du CC mais n'ont pas retourné le courrier de démission : MOUNIAMA Sandrine et ADIA Aurélie.</p> <p>➤ Concernant les réunions du Conseil Citoyen : plusieurs membres ont informé qu'ils n'assisteraient plus aux réunions durant la crise sanitaire. Echanges et discussion sur la possibilité d'organiser des visio-conférences avec les personnes qui ne souhaitent plus assister physiquement aux réunions.</p> <p>➤ INFORMATION:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un comité technique du contrat de ville se tiendra le 04/03/2021 à 14h00 en salle du conseil de la Mairie. - Un comité de pilotage du contrat de ville se tiendra le 18/03/2021 à 14h00 en salle du conseil de la Mairie. 	<p>→ Les décisions seront prises en présence des autres membres.</p> <p>→ La proposition sera examinée.</p> <p>→ M. ADIA Jismy sera le représentant du CC pour les 2 instances.</p>
Prochaine séance plénière	<p>Ordre du jour prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compte rendu comité technique et comité de pilotage du contrat de ville ; - Suivi des actions 2021 ; - Questions diverses. 	<p>Mardi 30 mars 2021, à 16h30 au CASE de Village Desprez.</p>